



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 4040129

N/REF : 12/02/2024 16H13 C:002640 I:04089
V/REF : D80791
V/Email reçu le Lundi 12/02/2024 a 16H13

SELON DEVIS N° 3120002

V/REF.IMM. ALH-2003

IMMEUBLE : SIDOINE APOLLINAIRE
82, AVENUE SIDOINE APOLLINAIRE
BATIMENTS I/J/K/L/O/P
69009 LYON

**ALLIADE HABITAT
SERVICE SINISTRES
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07**

Dardilly, le 26 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 82 RUE S APOLLINAIRE - BAT 0 - LOGEMENT EX BOURBON

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 3120002 du 04/12/2023 d un montant de

Donneur d'ordre : Mme I. PAILLER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

NOS INTERVENTIONS DES 7, 13 ET 14/03/2024 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE
DEVIS 31200002 CONCERNANT LA REFECTION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU
LOGEMENT SUITE DDE 220405

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Travaux preparatoires	423,00	423,00
1,00	II/Refection installation logement	2301,27	2301,27
1,00	III/Tableaux electriques CFA CFO	468,40	468,40
1,00	IV/Divers	611,40	611,40
TOTAL H.T.			3804,07
T.V.A. a 10,00%			380,40
TOTAL T.T.C.En EURO			4184,47

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

12 chemin des Gorges – 69570 DARDILLY

SAS au capital de 30 000 €

RCS. LYON 419 990 171 – TVA intracommunautaire FR 83419990171

Tél : 04 78 20 96 35 - Fax : 04 78 20 03 45

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 1884 958 - B.I.C : SOGEFRPP



*Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr*

FACTURE N° 4040129

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

12/02 - 1613

SERVICE SINISTRES
173 Avenue Jean Jaurès

69007 LYON

Emetteur : MME Isabelle PAILLER

SARL AMES ELECTRICITE

12 CHEMIN DES GORGES

69570 DARDILLY

Prestation Parties Privatives

Travaux : HP 2003 - DDE 220405 - devis 31200002, à réaliser entre le 15/01/2024 et le 31/03/2024

Votre contact : SERVAIS MOULARE (0629569406)

SIDOINE APOLLINAIRE (ALH 2003 0003 O)
82 Av. Sid. Apollinaire Bt O
69009 LYON 9EME ARRONDISSEMENT
Logement n°200243 , porte n°62, Rez-de-chaussée, Type 1

Logt Vacant Anc Occupant : M. BOURBON Rémi
(CA : 505964/12)

	H.T. (€)	Quantité	Montant HT(€)	Taux TVA
ELF - .Electricite suite sinistre dégât des eaux, accord sur votre devis n° 31200002 : réfection installation électrique ALH / 2003 SIDOINE APOLLINAIRE - 82 Av. Sid. Apollinaire 69009 LYON 9EME ARRONDISSEMENT	3804,07	1,00	3804,07	10,00 %

Virement CE
30 jours réception fact. (*)
(*) Sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT (10,00)	3804,07 €
Total TVA 10,00 %	380,41 €
Total HT	3804,07 €
Total TTC	4184,48 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07



Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail.

Il s'engage également à :

- ☞ Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation
 - ☞ Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
 - ☞ Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
 - ☞ Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
 - ☞ Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
 - ☞ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
 - ☞ Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
 - ☞ Respecter les interdictions de fumer
 - ☞ Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
 - ☞ Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR
- Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés.
- En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer l'Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut, l'ordonnateur de la commande.